

L'hon. R. J. MANION (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas grand-chose à dire sur cette question. Nous l'avons discutée, il y a quelques semaines, et j'ai pris alors l'attitude qu'il serait du devoir, devoir agréable, de notre parti de coopérer le plus possible à terminer les travaux de la Chambre avant l'arrivée de Leurs Majestés. Je ne puis m'empêcher, cependant, de penser que, dans les cinq ou six jours qui nous séparent du moment où l'on a l'intention de proroger la Chambre, il est bien douteux que nous puissions achever le travail qu'il nous reste à accomplir. J'ai jeté un coup d'œil sur le *Feuilleton* ce matin. Outre les rapports de comité et des mesures législatives importantes qui, malheureusement, nous ont été présentées un peu tard,—les bills concernant le blé, par exemple, que nous n'avons commencé à étudier qu'hier—il y a un projet de résolution inscrit au nom du ministre des Finances (M. Dunning) concernant une banque centrale hypothécaire, dont nous n'avons pas encore abordé l'étude, et un autre projet de résolution au nom du ministre des Pêcheries (M. Michaud) au sujet d'un office du poisson de conserve. Outre cela, comme l'a rappelé l'honorable préopinant, il nous reste encore à étudier de nombreux crédits représentant des sommes immenses que quelqu'un a estimées à plus de 400 millions de dollars. En conséquence, je doute fort qu'il nous soit possible de terminer les travaux de la Chambre avant l'arrivée de Leurs Majestés.

Quoi qu'il en soit, monsieur l'Orateur, tout en partageant l'avis de l'honorable préopinant et en disant que c'est une tâche onéreuse pour nous tous que de passer de longues heures à la Chambre et de vaquer aussi à nos affaires personnelles dans nos bureaux, je n'ai aucune objection et mon parti n'a aucune objection à ce que nous siégions demain si cela peut aplanir les difficultés. Je ne crois pas, cependant, que cela nous avance suffisamment pour nous permettre de terminer nos travaux avant l'arrivée de Leurs Majestés. Même si nous fournissions un ou deux jours de travail supplémentaire, je doute fort qu'il nous soit possible de proroger au moment désiré sans donner l'apparence que nous manifestons une hâte qui manque de convenance ou de dignité à expédier les travaux de la Chambre.

A ce sujet, j'aimerais à faire une autre observation. Lorsque nous avons discuté cette question, il y a quelque temps, j'ai émis l'opinion que, pour ma part, je n'avais pas l'intention de prononcer des discours destinés à tout le Canada,—si jamais il en est qui sont connus à l'autre extrémité de notre pays,—sur des questions d'ordre poli-

tique pendant que Leurs Majestés seront ici. Je veux rappeler les paroles que j'ai alors prononcées:

Cela étant, il me semble que la Chambre pourrait difficilement continuer de siéger pendant que Leurs Majestés seront à Ottawa, et tandis que le premier ministre voyagera dans le pays avec Elles.

J'ai donné les raisons suivantes:

Après tout, il serait à peu près impossible, durant des séances ininterrompues de la Chambre, d'éviter des questions de controverse ou de critiques ici. Il semble donc inévitable que la Chambre s'ajourne durant cette visite, et si elle n'est pas prorogée, nous ne pouvons siéger tant que le roi et la reine n'aurent pas quitté le pays.

Je dois avouer bien franchement que dans mon propre parti les opinions sont bien partagées sur cette question. Un grand nombre de membres désirent ou espèrent que nous puissions proroger le plus tôt possible. La plupart d'entre nous sont de cet avis, je crois, si toutefois nous pouvons le faire sans paraître méconnaître les véritables intérêts de notre pays. Pour ma part, j'en suis venu à la conclusion qu'il est pour ainsi dire impossible de ce faire. D'autres membres de mon parti voudraient que la suspension des séances ne durât qu'une semaine au lieu d'un mois. J'ai déjà exprimé mon opinion, mais, réflexion faite, je serais tout disposé à m'en remettre à la Chambre sur ce point. Si les whips pouvaient s'entendre, il serait peut-être possible, avec le consentement du premier ministre, de prendre d'autres dispositions. Ces remarques n'ont nullement pour objet de contrecarrer les désirs de la majorité des honorables membres de cette Chambre. Pour ma part, je serais fort heureux si le premier ministre voulait bien examiner de nouveau cette question. S'il n'est pas disposé à le faire et qu'il estime devoir agir autrement, je ne lui en ferai pas le moindre reproche. En cette occasion précédente, il s'est exprimé d'une façon assez précise, comme je l'ai fait moi-même, mais étant donné la pression exercée par plusieurs des honorables députés de mon groupe, et comme ce sujet a été discuté assez longuement par d'autres honorables députés, j'ai cru que la question pourrait être remise à l'étude. Je suis tout disposé à me rendre aux désirs de la majorité.

Quant à siéger demain, je répète que malgré les protestations de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Woodsworth), nous sommes prêts à appuyer le premier ministre, s'il tient à ne pas modifier sa motion. Si, après avoir entendu la protestation plutôt vive qui vient d'être faite, le premier ministre veut laisser la question en suspens, cela nous conviendra également. J'ai exprimé quelques opinions, mais, je le répète, je ne crois pas

[M. Woodsworth.]